

Des regards sur les paysages

Mettre au jour les regards que posent l'Ardennais et l'habitant de la Thiérache sur leurs paysages est l'objectif de cette partie de l'atlas, qui se base sur une campagne d'interviews menées auprès d'une quarantaine d'acteurs locaux.

Ce travail vise à comprendre ce qui se dit sur les différents paysages qui composent les deux ensembles paysagers, tant de manière positive que négative, et comment chacun envisage leur évolution. Parler des paysages, c'est avant tout parler d'une vision profondément humaine émanant des individus et basée sur leur bagage culturel, leur histoire personnelle et leur parcours quotidien. Cette approche s'inscrit par ailleurs dans la philosophie de la Convention de Florence qui stipule que les Etats signataires s'engagent à « (...) *mettre en place des procédures de participation du public, des autorités locales et régionales, et des autres acteurs concernés par la conception et la réalisation des politiques du paysage.* » (art. 5c) et à « *formuler des objectifs de qualité paysagère pour les paysages identifiés et qualifiés, après consultation du public.* » (art. 6d).

Méthodologie des rencontres

Les personnes interrogées, seules ou en groupe, proviennent de milieux très variés : associations, Groupes d'actions locales (GAL), Parcs naturels, Département de la Nature et des Forêts (DNF), acteurs touristiques, forestiers et communaux, mais aussi habitants sensibilisés à la thématique. Chaque rencontre se déroule sur base d'un même fil conducteur, qui s'adapte au profil des interlocuteurs et au contenu de la discussion.

Durant les entretiens, les répondants sont d'abord invités à décrire les paysages des ensembles paysagers en termes généraux. Sur base d'une carte topographique, il leur est proposé de discuter des limites des ensembles étudiés. Ils identifient et décrivent ensuite les paysages les plus intéressants ou typiques, ou encore ceux qu'ils estiment abîmés. La discussion aborde aussi les menaces, les enjeux ou encore les actions mises en place en faveur du paysage. Certaines rencontres sont complétées par une visite de terrain, permettant ainsi d'enrichir les propos tenus, de vivre et partager les paysages identifiés sur la carte.

Le présent texte, synthèse des opinions recueillies, s'appuie sur des extraits choisis (en vert dans le texte). Il expose les liens entre paysage et appartenance territoriale, ainsi que des thèmes comme la forêt, le tourisme et des facettes plus contemporaines des paysages. Viennent ensuite une description et une analyse des paysages choisis. Pour terminer ce tour d'horizon, quelques démarches mises en place en faveur des paysages sont présentées, traduisant l'investissement important effectué aujourd'hui pour leur valorisation.



Visite de terrain avec les acteurs locaux, en haut à proximité de Tenneville, en dessous en surplomb de la Semois à Dohan (Bouillon) au point de vue de la Chevauchée.

Quand les paysages font les limites du territoire d'appartenance

Mystère, force, calme, nature, relief, variété, agriculture, tourisme, tels sont les mots-clés qui caractérisent les paysages de l'Ardenne. Ils ne se dépeignent pas sans leurs habitants, dits forts, fiers, fidèles. L'ensemble de la Thiérache est quant à lui surtout vu comme une région de bois, d'eau et d'étangs.

« *La forêt et l'agriculture, c'est ce qui a fait l'Ardenne.* »

« *L'Ardennais est dur et têtu.* »

« *Ils ont une mentalité rude et pudique, ils sont bosseurs, ce sont des gens qu'il faut aborder en douceur.* »

L'appellation Ardenne est envisagée dans son terme générique par les répondants, qui ne distinguent pas l'Ardenne centrale et l'Ardenne du nord-est (voir p. 32). Personne n'entend confondre son Ardenne avec « les » Ardennes, réservées aux Ardennes françaises. Ce statut d'entité unique semble offrir plus de force pour présenter son territoire. Pourtant, au sein de l'ensemble, la lecture paysagère est nuancée et procède par zones plus restreintes, en fonction du relief, des cours d'eau, de l'occupation du sol, de villes de référence ou encore de « l'effet frontière ». Il émerge autant d'Ardennes que d'Ardennais.

« *Les Ardennes, c'est le sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse, l'Ardenne, c'est ici.* »

« *On ne peut pas parler des Ardennes, l'Ardenne, c'est une entité géologique.* »

La question de la limite de l'Ardenne est fréquemment soulevée. C'est ainsi que la Baraque de Fraiture (hors de l'ensemble étudié) et les communes de Marche-en-Famenne, de la Roche-en-Ardenne ou de Wellin (situées à cheval sur les limites de l'ensemble étudié) sont autant de lieux présentés comme « la porte de l'Ardenne ». Les promoteurs touristiques vendent quant à eux l'Ardenne, dont le rayonnement et l'importance économique pour la région est reconnue par tous les répondants, dès le passage du sillon Sambre et Meuse.

« *Wellin, porte de l'Ardenne, tout le monde va mettre ça en avant, c'est un beau produit.* »

Les ensembles paysagers sont donc vécus de manière plurielle, par entités – chacune relevant peu ou prou de l'identité ardennaise – qui se dessinent davantage par les éléments naturels que par l'habitat dont la typicité architecturale n'est plus perceptible en beaucoup d'endroits.



Carte des différentes approches du territoire par les acteurs locaux.

Les trois grandes vallées – la Semois, l'Ourthe et la Lesse – sont des éléments permettant d'aborder l'espace ardennais. Chacune a un profil et une aura différents. La Semois relève d'une ambiance bucolique et touristique, la Lesse se fait plus discrète et l'Ourthe plus sauvage.

« *La Semois, Bouillon, c'est plus l'Ardenne carte postale. Ce n'est pas mon Ardenne, c'est une autre Ardenne.* »

Les paysages de grands plateaux et leur occupation du sol constituent une autre entrée pour décrire et distinguer les paysages de l'ensemble. Les plateaux de Saint-Hubert et de la Croix Scaille, recouverts par la forêt, se singularisent. Le plateau du centre, comprenant notamment Neufchâteau, Libramont et Libin, est vu comme le « fond de l'Ardenne ». C'est un espace ressenti comme plus « dur », en référence aux rudes conditions de vie du passé, lorsque les habitants vivaient essentiellement de l'agriculture et dans un grand isolement jusqu'à la seconde moitié du 19^e siècle (voir pp. 76-77).

« *Bertrix, Neufchâteau c'est plus dépouillé, l'élevage a pris la place, c'est moins vallonné, moins varié.* »

« *Un plateau fortement marqué par l'homme car il ne reste pas de bois. A-t-il une valeur intrinsèque en termes de paysages ? Sans doute, mais elle ne résonne pas chez moi.* »

Le profil urbain de Bastogne, implanté sur le plateau, attire un tourisme lié au souvenir de la Seconde Guerre mondiale et semble moins relever de l'identité ardennaise. L'absence de forêt et la prédominance de l'agriculture joueraient également un rôle dans cette distinction. « *Je sens une forte différence de mentalité entre Bastogne, Libin et Libramont.* »

La forêt d'Anlier est le troisième grand massif identifié et marque la transition vers la douceur de la Gaume.



« *Ce qui est doux, c'est Florenville, Orval en Gaume.* »

« *Il y a une dispute pour savoir si on est Gaumais ou Ardennais.* »

Les habitants de l'ensemble de la Thiérache se rattachent plutôt à la ville de Chimay, qui a un rayonnement historique important. Ils se distinguent de la Thiérache française en se réclamant de la Haute Thiérache.

« *On n'a pas la prétention d'être Ardennais. Les gens ne savent pas si on est en Ardenne ou en Thiérache.* »

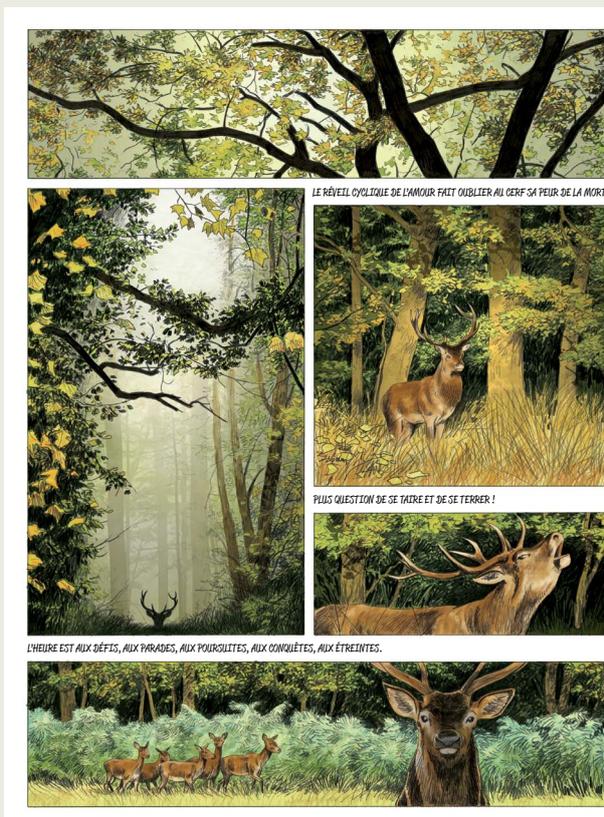
La forêt au centre d'enjeux multiples

La forêt intrigue et attire. Elle représente le mystère, mais aussi une nature préservée. Elle se différencie de la campagne qui est considérée comme plus apaisante, agricole et habitée. Lorsqu'il est demandé de parler des paysages de la forêt, c'est sa présence en arrière-fond qui apparaît au plus grand nombre, mais aussi les couleurs qu'elle offre en fonction des essences d'arbres et des saisons. Viennent ensuite d'autres thèmes qui sont indirectement liés aux paysages, comme celui du bien-être procuré lorsqu'on s'y évade, celui de la gestion sylvicole, de la chasse ou encore des menaces qui pèsent sur son avenir.

La forêt, cœur et arrière-fond de l'Ardenne et de la Thiérache

La forêt est l'emblème des paysages ardennais. Elle forme le cœur de l'Ardenne et est toujours présente en arrière-plan des paysages de l'Ardenne et de la Thiérache.

« *La Thiérache, ce n'était qu'une forêt avant les grands défrichements.* »



« *Où que vous habitez, l'arrière-fond est une forêt.* »

La forêt ardennaise revêt une image de nature encore sacrée. Elle inspire des artistes et écrivains qui la subliment et renforcent cette attractivité.

Ci-dessus, la ferme Fontaine du village de Wyompont (Tenneville) par © Marie-Anne Gillet.

Ci-contre, *Le dernier brâme* par Servais © Dupuis, 2011.

Selon les répondants, la forêt ardennaise apparaît encore aux yeux des non Ardennais de manière simpliste comme une masse boisée composée d'épicéas.

« *Pour l'étranger, l'Ardenne, c'est le résineux.* »

Pourtant, bien d'autres essences enrichissent le couvert forestier et les connaisseurs se plaisent à en décrire les particularités.

En plus du hêtre et du chêne, on trouve le noisetier qui s'adapte sous les chênes, le mélèze à la couleur dorée, le douglas au tronc plus allongé (qui tend progressivement à remplacer l'épicéa) et le pin sylvestre au tronc écaillé. On voit aussi le bouleau, le sorbier, le chêne rouge d'Amérique aux feuilles rougeoyant...

« *La période idéale pour apprendre à connaître les essences forestières est la première quinzaine de mai et la seconde quinzaine d'octobre. Car en été les verts saturant.* »

« *Le mélèze est un arbre très structurant en termes de paysages.* »

« *L'épicéa dans une hêtraie façonne le paysage, il reste vert.* »



La présence de mélèzes et de bouleaux pigmente d'une touche dorée les paysages automnaux noirs et brunâtres. La gestion des forêts, qui ne se limite pas à la monoculture d'épicéas, est particulièrement appréciée pour la variété des essences, des coloris et textures qu'elle amène.

« *Le mélèze se confond avec d'autres essences mais en automne, il devient doré, puis ses rameaux deviennent brun fauve.* »

Gestion sylvicole dans les paysages

La forêt intacte et sauvage est l'image que les habitants veulent véhiculer, celle qui est vécue dans l'imaginaire, mais elle n'est pas tout à fait celle du quotidien.

« *Il y a l'Ardenne idyllique, touristique, mais à côté de ça, il y a l'Ardenne et la réalité de tous les jours, les débardeurs, les chasseurs, les mises à blanc.* »

Les actes de gestion liés aux fonctions attendues d'une forêt – la production sylvicole, la protection de la biodiversité, la chasse et le loisir – se lisent dans le couvert forestier, parfois brutalement, parfois subtilement. La forêt et sa gestion offrent des paysages variant en fonction de différents paramètres tels que la localisation, les essences plantées et les types de prélèvements effectués. Les parcelles situées sur les flancs de vallées sont plus exposées visuellement, c'est pourquoi les gestionnaires forestiers de Bouillon ont pour consigne de ne pas pratiquer de coupes trop importantes sur ces zones. Selon les répondants forestiers et communaux, la production de bois est la fonction principale de la forêt. Pour les propriétaires forestiers, la forêt doit avant tout être économiquement rentable. Les responsables communaux rappellent que ces rentrées sont essentielles pour la bonne tenue des finances communales.

« *Notre seule richesse, c'est notre forêt et elle n'est pas délocalisable.* »

Les actes sylvicoles peuvent être très différents selon qu'ils sont posés en forêt publique ou en forêt privée. Les propriétaires privés sont perçus par beaucoup de répondants comme des personnes privilégiant la rentabilité par la plantation d'essences majoritairement résineuses. La prise en compte du paysage dans la gestion sylvicole n'est pas une priorité, même si elle est timidement entrée dans le Code forestier (voir p. 56).



Terrain privé qui sera prochainement planté en résineux par son propriétaire.

« *Quand on est habitué à un site merveilleux, c'est triste de savoir qu'il va être fermé.* »



Coupe à blanc sur un versant le long de la route N89 vers La Roche-en-Ardenne.

La coupe à blanc suscite des débats passionnés. Elle fait partie des pratiques de gestion forestière communes lorsque le peuplement est arrivé à maturité et consiste à abattre d'un seul tenant la totalité du peuplement. Face à ces coupes, l'opinion n'est pas totalement unanime. Entre le pragmatisme de certains gestionnaires et l'attachement sensitif des autres, la coupe à blanc choque si les superficies concernées dépassent trois ou quatre hectares, si elle est pratiquée sur des feuillus ou si elle s'effectue sur des zones que les habitants ont « toujours » connues boisées.

« Quand vous avez des coupes de plusieurs hectares, c'est très choquant, non seulement au niveau paysager, mais aussi pour la faune et le climat. »

« Vous grandissez avec des arbres puis, du jour au lendemain, vous vous retrouvez avec un paysage apocalyptique. »

Des gestionnaires forestiers enclins à revoir la philosophie et les méthodes de gestion sylvicole envisagent progressivement de limiter en certains endroits ces coupes drastiques, de laisser une lisière en pourtour de parcelle ou encore de laisser quelques bouquets d'arbres sur la zone à exploiter.

« Avant, on mettait vingt hectares par terre. Ça n'arrivera plus, on n'en met plus que deux à quatre. »

Des techniques de prélèvement ciblées sont pratiquées sur certains triages*, telles que la gestion jardinée* et la gestion Pro Silva (voir p. 95).

« On en faisait déjà avant du Pro Silva, mais on n'en parlait pas. » ; « Il n'y avait pas de gestion Pro Silva sur des résineux. »

« L'équilibre d'une forêt provient de son déséquilibre âges/espèces. »

Ces techniques demandent du temps et de la réflexion. Certains forestiers ont pris cette direction, mais tous les professionnels concernés sont loin de s'y engager.



Ci-dessus, un exemple d'une parcelle idéale, selon le forestier, pour son profil type « Pro Silva ». Mélange d'essences et d'âges sur une même parcelle (forêt d'Anlier).

« On nous demande de travailler en peuplement mélangé, comme ça si une espèce se plante, on ne perd pas tout. »

A gauche, une sélection de feuillus de quarante ans à préserver.



Lors du débardage, les exploitants forestiers peuvent faire des dégâts dans la forêt, qui heurtent les promeneurs et certains gestionnaires.

Ici, les bords d'un chemin et des arbres abîmés après le passage des débardeurs dans une forêt à Vresse-sur-Semois.

Parce que la biodiversité et les paysages sont souvent associés, des actions comme la création de mares ou le désenrêlement du fond des vallées sont citées comme importantes. Le Code forestier prévoit en effet de dégager six mètres de part et d'autre des berges du fond des vallées. En sites Natura 2000, cette distance augmente à douze mètres.

« Douze mètres, ça commence à compter. »

Il reste à organiser l'entretien de ces zones pour éviter la repousse spontanée de feuillus. Le maintien de deux arbres d'intérêt biologique à l'hectare et d'un arbre mort tous les deux hectares est une autre mesure pouvant influencer sur l'ambiance intra-forestière. Aux dires des forestiers, cette action peut être longue à réaliser, les arbres morts de qualité biologique étant rares. Ce type de changement est un réel défi pour le monde sylvicole. Il y a quelques années encore, les agents forestiers recevaient un blâme si un arbre mort restait au sol. Aujourd'hui, c'est devenu une imposition. Hier, une belle forêt était une forêt propre et plantée. Aujourd'hui, une belle forêt est aussi une forêt qui attire la vie grâce au biotope plus riche offert par les arbres morts et par une repousse spontanée de la végétation.



La pression vécue par les gardes forestiers vient aussi du public qui marque rapidement son incompréhension face à des décisions non directement liées à la production ligneuse.

Ce mécontentement peut se lire sur le panneau ci-contre, sur lequel un promeneur s'exprime : « Bravo DNF, mais jamais replantée. »

Le forestier en charge de cette parcelle permet à la végétation de se développer spontanément en évitant volontairement toute intervention.

La forêt n'est pas immuable

Le rôle essentiel des chefs de cantonnement et des forestiers ressort des discussions. Les pressions sont fortes et multiples pour ces professionnels. Gérer une forêt suscite des interrogations sur les conséquences à long terme des actes posés.

« Le plan d'aménagement a une valeur de vingt ans, avec des conséquences sur un siècle et c'est décidé par un seul homme. »

« La sylviculture n'est pas une science exacte. »

Les changements qui s'observent en forêt sont perçus avec inquiétude par les professionnels et surtout avec un sentiment de lourde responsabilité quant aux décisions qui doivent être prises.

« Quand on n'est pas connaisseur, on se dit que la forêt est belle. Si on est connaisseur, on se dit qu'elle n'est pas si belle que ça. »

L'avenir du chêne est au centre des réflexions. Dans les forêts d'Anlier et de Vresse-Sur-Semois, sa régénération naturelle n'est pas assurée. Selon les forestiers interrogés, dans certains cantonnements, le martelage ne peut pas se réaliser sur des chênes. Le discernement est de rigueur face à un chêne de beau calibre pour évaluer s'il doit être maintenu pour une glandée ou s'il doit être abattu afin d'éviter qu'il ne soit foudroyé ou ne dépérisse – ce qui engendrerait une lourde perte financière.

« *Le chêne, on le voit souffrir.* »

« *Ils ont de la décurtation* du rameau ; on a des branches de sorcière à l'extrémité des houppiers. Mais il est difficile de savoir si l'arbre est en phase de dépérissement, il peut avoir une seconde vigueur après cinq ou six ans. (...) On se pose beaucoup de questions, on n'a pas toujours de solution. Il faut que les agents aient l'humilité de revoir leur mode de fonctionnement.* »



Le plus vieux chêne de la forêt d'Anlier fait l'objet d'une attention toute particulière de la part des professionnels de la forêt. L'enjeu est de taille, car il oscille entre insécurité et témoignage séculaire de notre histoire. L'ingénieur de cantonnement doit prendre la bonne décision quant à son avenir : son maintien – moyennant des mesures de stabilisation éventuelles – ou son abattage pour éviter qu'il ne tombe à un moment inopportun.

« *Faut-il laisser tomber le marteau ?* »

Un autre motif d'inquiétude sur l'état et l'avenir des forêts est lié au changement climatique. Les signes avant-coureurs semblent déjà perceptibles : « *des signes pas tendres : les hêtres n'ont plus de feuillaisons, les houppiers sont clairsemés, les feuilles sont jaunâtres. Il y a des vents violents, des stress hydriques.* »

D'autres pressions se font sentir. Ainsi les plantes envahissantes représentent un changement directement observable et contre lequel les forestiers se sentent impuissants. Gestionnaire communaux et forestiers sont appelés, en collaboration avec le contrat de rivière, à prendre des mesures pour éviter leur propagation.

« *La lutte est peu organisée, on a peu de moyens.* »

La renouée du Japon (flèche), au point de vue du Jambon (Vresse-sur-Semois).



La chasse, une pratique qui ne se cache pas

Chasseur je t'aime moi non plus. Impossible de dresser un tableau univoque de la chasse, thème polémique par excellence. Elle est ancrée dans les pratiques ancestrales, elle est acceptée et rejetée. Elle s'entend de loin, elle influe sur la libre circulation en forêt en interdisant son accès durant les journées automnales. Elle est le thème qui cristallise les conflits d'usages de la forêt.

« *Les chasseurs, ils viennent de Bruxelles, ils ne sont jamais contents.* »

« *Pendant ces trois mois, on est chassé de la forêt.* »

« *On empêche les marcheurs d'aller en forêt, de cueillir des champignons hors des sentiers, pour ne pas déranger le gibier.* »



Présence de chasseurs le long d'une route près d'Houffalize (ci-dessus à gauche).

L'usage cynégétique est signalé par de multiples éléments dans le couvert forestier. Le zonage est clairement délimité sur les troncs d'arbres (ci-dessus à droite), tandis que les paillassons (ci-contre) – zones de camouflage pour le chasseur – sont disséminés dans la forêt (voir p. 62).

La chasse est perçue par de nombreux répondants comme une pratique nécessaire pour la bonne gestion forestière. Régie par un code de conduite très strict, la chasse bien menée est une alliée incontestable de cette gestion. Elle permet en effet de limiter les populations de gibier qui, lorsqu'elles sont en surnombre, occasionnent des dégâts préjudiciables aux peuplements. Les cerfs et les chevreuils broutent l'écorce, les feuilles et les bourgeons des arbres et frottent leurs bois sur les troncs. Le sanglier se voit surtout reprocher le surpiétinement du sol.

« *La chasse est inévitable et utile.* »

L'équilibre recherché entre superficie forestière et têtes de gibier n'est cependant pas atteint en raison des plans de tir qui ne sont pas scrupuleusement respectés. Le fait que certains chasseurs adoptent des pratiques non éthiques renforce l'image négative associée à cette activité.



Quelques exemples de dégâts sur de jeunes plants, engendrés par le gibier. Les animaux aimant varier leur alimentation, les nouvelles essences introduites pour diversifier les plantations sont particulièrement attractives.

Le tourisme à sa juste mesure

Ardenne, on te partage, mais pas entièrement

Lorsqu'il s'agit de décrire sa région, l'image touristique associée à l'Ardenne déclenche chez les répondants un discours promotionnel, qui n'empêche pas de garder le secret de certains lieux. On vous montre ce qui est beau, mais on se garde le droit de ne pas tout dévoiler.

« On aime montrer ce qu'on a. »

Aux yeux des répondants, il y a deux catégories de touristes. D'un côté, ceux qui viennent en masse, attirés par les activités aquatiques, les grands centres ou les villes comme Bastogne, Bouillon et La Roche-en-Ardenne.



Les campings sont plutôt bien tolérés, même si certaines vues sont parfois considérées comme troublées par la présence de ces infrastructures touristiques.

Ci-contre, un camping le long de la Semois à Cugnon (Bertrix).

De l'autre, il y a les touristes friands de promenades ou des parcours pour VTT. Plus rares sont ceux qui recherchent des escapades plus longues. La demande touristique semble croissante, les offres pour un tourisme d'aventure se multiplient ainsi que les logements chez l'habitant. La requête est claire : que l'offre reste dans le registre ardennais, sans trop de fioritures.

« Il ne faut pas des structures grandioses dans notre Ardenne. »

« Le tourisme de petit nombre est bien vu. »

« Le touriste qui veut la discothèque le soir, s'éclater et boire les chopes, il ne viendra pas chez nous. »



Panneau didactique expliquant l'augmentation de la superficie forestière depuis 1850 le long de la transardennaise – randonnée de 160 km entre La Roche-en-Ardenne et Bouillon.

« On n'a pas peur du touriste à condition qu'il reste respectueux de l'environnement. »

Paysage et tourisme : une association à valoriser

Tant pour l'Ardenne que la Thiérache, certains interlocuteurs aimeraient voir leur région jouer davantage de ses atouts. La Thiérache ne bénéficie pas encore d'une image touristique (voir p. 80). Son environnement de qualité pourrait pourtant être valorisé et source de dynamisme économique.

« La Thiérache n'est pas encore très connue, une fois qu'on connaît, on adhère. »



Saint-Hubert est perçue comme une localité qui sous-exploite son potentiel touristique. Son entrée de ville pourrait davantage valoriser la présence de la basilique – Patrimoine exceptionnel de Wallonie – en réduisant l'impact des bâtiments préfabriqués.

En Ardenne, l'association de communes et la valorisation du label « Ardenne » hors des frontières sont considérés comme importants. Par contre, selon certains répondants, la volonté de centrer le tourisme sur des lieux spécifiques – exemples du Pays de Saint-Hubert et du Pays de Bouillon – n'a pas une résonance suffisante.

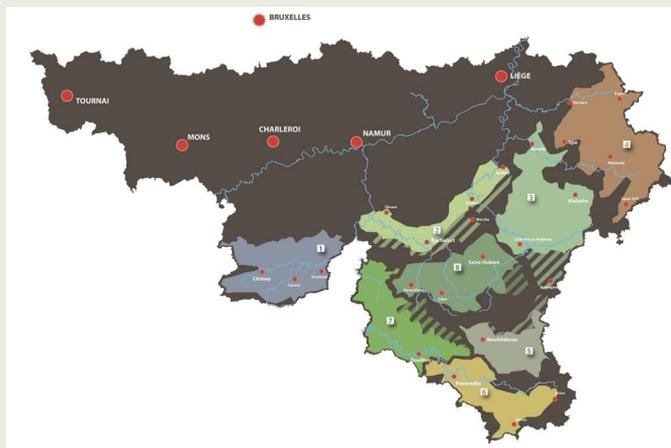
Le sujet du tourisme en Ardenne est délicat, il renvoie à des enjeux puissants tant au niveau financier que du partage du territoire. L'accueil réservé aux conclusions d'une étude portant sur le développement du tourisme est à cet égard éloquent. En 2008, afin de valoriser les massifs forestiers du territoire wallon, le Commissariat Général au Tourisme (CGT) a souhaité se doter d'une étude stratégique sur l'exploitation touristique des massifs forestiers. La première phase pose un diagnostic et saisit le contour de l'offre actuelle en matière touristique. Cet état des lieux a notamment identifié huit massifs touristiques dont quatre concernent les deux ensembles paysagers étudiés dans cet atlas.

L'étude propose que chacun des massifs se caractérise par son image et son aménagement. A ce jour, des acteurs associatifs et du monde touristique issus de trois massifs ont élaboré leur plan stratégique en définissant une ville d'appui, un animal, une couleur emblématique... Cette envie légitime de valoriser une région, de l'ouvrir au plus grand nombre n'est pourtant pas ressentie de la même manière par tous. Certains craignent en effet une mise en tourisme inadéquate, une forme d'artificialisation des lieux qui ferait perdre l'essence de l'identité de leur région.

« Il n'y a pas de demande pour ça. »

« Il y a un risque de casser la poule aux œufs d'or, c'est un équilibre difficile. »

« La nature doit-elle être ouverte ? Si on l'ouvre, va-t-on la perdre ? »

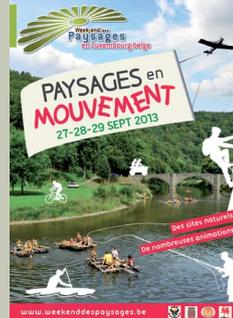


Carte et emblèmes des Massifs touristiques wallons inclus dans les deux ensembles paysagers

-  La Grande Forêt de Saint-Hubert, mystérieuse et profonde
-  La Grande forêt d'Anlier, la forêt vous va si bien
-  La Forêt du Pays de Chimay, aux sources de la forêt
-  Le Massif Forestier de la Semois, nature et défis

Source : BODSON D. (2008), Etude stratégique relative à la valorisation touristique des massifs forestiers en Région wallonne.

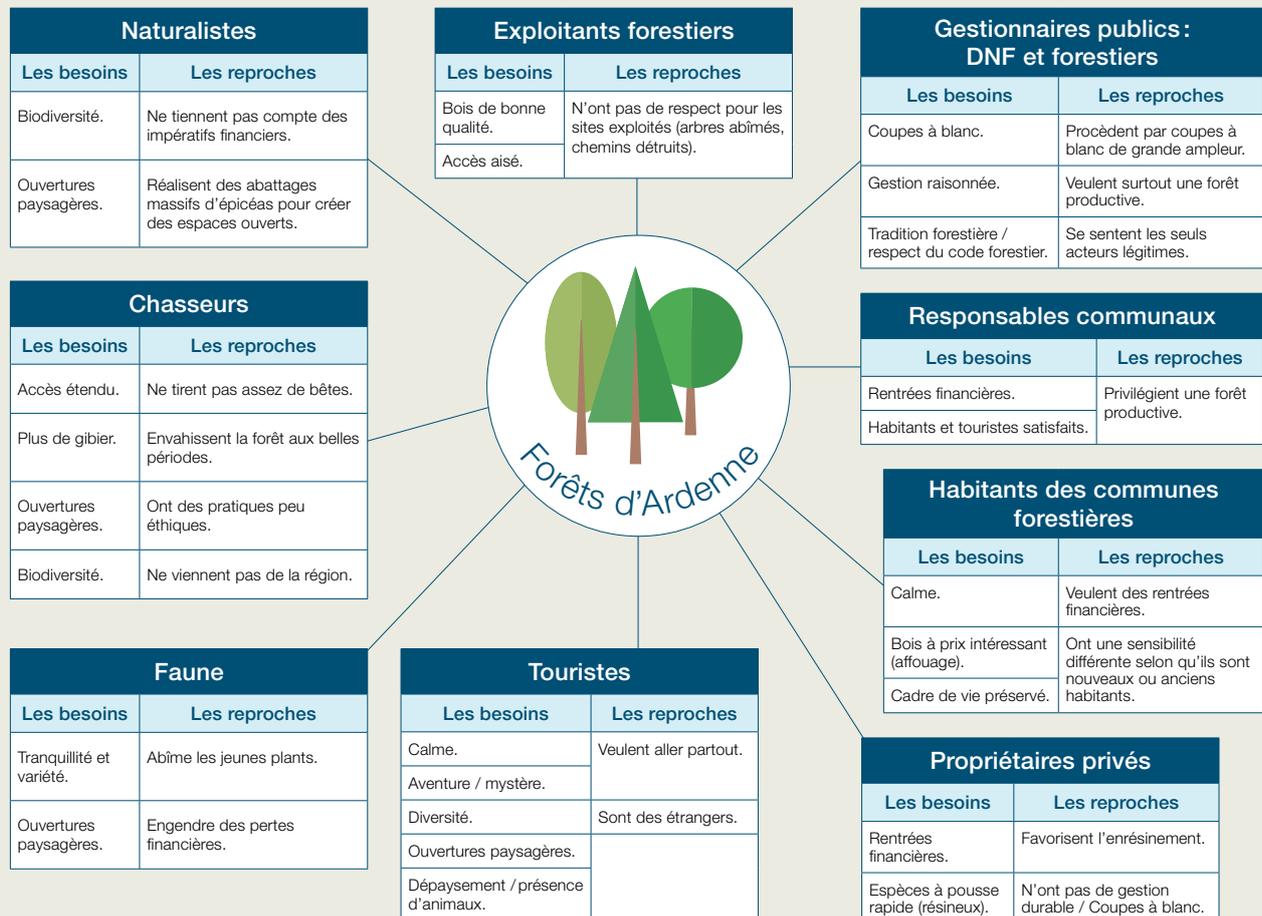
La Fédération Touristique du Luxembourg Belge mène depuis plusieurs années une démarche de valorisation des sites paysagers de la province, via notamment le Week-end des paysages, qui se tient à la fin du mois de septembre. Le paysage se vend pour ses saveurs, se découvre par le mouvement.



Il est attendu que les pouvoirs publics jouent activement un rôle dans la prise en charge touristique, de crainte que le secteur privé n'agisse aux dépens des populations locales et des qualités intrinsèques de la région. Développer le tourisme c'est bien, l'encadrer est essentiel.

Points de rencontre dans la forêt

Le schéma suivant rend compte des multiples intervenants qui gravitent autour de la forêt, décrivant leurs besoins et ce qui leur est reproché. Selon les témoignages, il existerait une alliance entre les gestionnaires forestiers, les chasseurs et les naturalistes pour être les seuls détenteurs d'une pratique légitime de la forêt. Les tensions sont multiples, les enjeux financiers et symboliques non négligeables, mais des points de convergence sont possibles au travers du dialogue.



Vers des paysages en lien avec notre époque

Les paysages sont en constante évolution, les ensembles de la Thiérache et de l'Ardenne centrale n'échappent pas à ce processus. Certains changements sont source d'inquiétude, comme la multiplication des surfaces de culture de sapins de Noël, la présence d'éoliennes, le développement résidentiel ou encore les modifications liées aux terres agricoles.



Le sapin de Noël en culture ne renvoie pas la même ambiance que dans les chaumières en fête. Les impératifs économiques, paysagers et culturels se heurtent ici encore. Les habitants de la Thiérache et de l'Ardenne expriment leur inquiétude quand ils voient des terrains autrefois cultivés désormais occupés par une monoculture d'épicéas. Après sept années en place, la législation prévoit que ces arbres soient abattus. Les terrains sont souvent replantés et il arrive qu'après quinze ans, les arbres soient toujours là. Le citoyen se trouve alors face à un paysage appauvri et fermé.

Le plateau ardennais étant bien exposé au vent, il devient lieu d'accueil potentiel pour les éoliennes. Le choix de sites d'implantations suscite des réactions très vives de la part de la population. La proposition d'accueillir des éoliennes en milieu forestier interpelle autant qu'à proximité des villages. *« Pour les habitants, c'est important de conserver leur cadre de vie, leur tranquillité. Quand il y a des éoliennes, ils réagissent, par contre ils ne disent rien pour les nouveaux lotissements. »*

Cette dernière affirmation est à nuancer, des villageois s'inquiètent face à la multiplication de nouveaux lotissements. L'Ardenne et la Thiérache n'échappent pas à la pression immobilière et une série de villages ou hameaux s'en trouvent transformés. L'identité architecturale de l'Ardenne semble avoir perdu de sa superbe, même si quelques villages ont réussi à se préserver de cette évolution. *« A Cul-des-Sarts, il n'y a presque plus de maisons « en bauché » et en colombage. Les nouvelles constructions ne tiennent pas compte de cela. »*

En Thiérache, les principales pressions relevées touchent au monde agricole. Pour faire face aux enjeux économiques, les pratiques changent. Les prairies sont remplacées par des cultures de céréales ou par des champs de moutarde, les haies sont arrachées, les fermes sont agrandies et accompagnées de hangars massifs.

« Ce sont des entreprises agricoles et non plus des fermes. Les haies, les petits oiseaux, tout ce qui est sans rendement, ça ne les intéresse pas du tout. »



A Warempage (La Roche-en-Ardenne), le projet d'implantation d'éoliennes est mal perçu par une partie de la population.



De nouvelles constructions aux environs de Saint-Hubert banalisent l'habitat ardennais.



Haie arrachée en Thiérache.

Les paysages choisis

La partie suivante et les cartes qui lui sont associées (pp. 127 à 131) présentent la manière dont les acteurs ayant participé à l'enquête choisissent les paysages qui leur tiennent à cœur. Plusieurs catégories ont été représentées : les paysages de vallées (en bleu), les paysages de campagne (en orange), les villages (en mauve), les zones forestières (en vert) et les points de vue. Parmi les paysages appréciés, ceux qui ont une résonance particulière sont dénommés « paysages médaillés » (une étoile jaune).

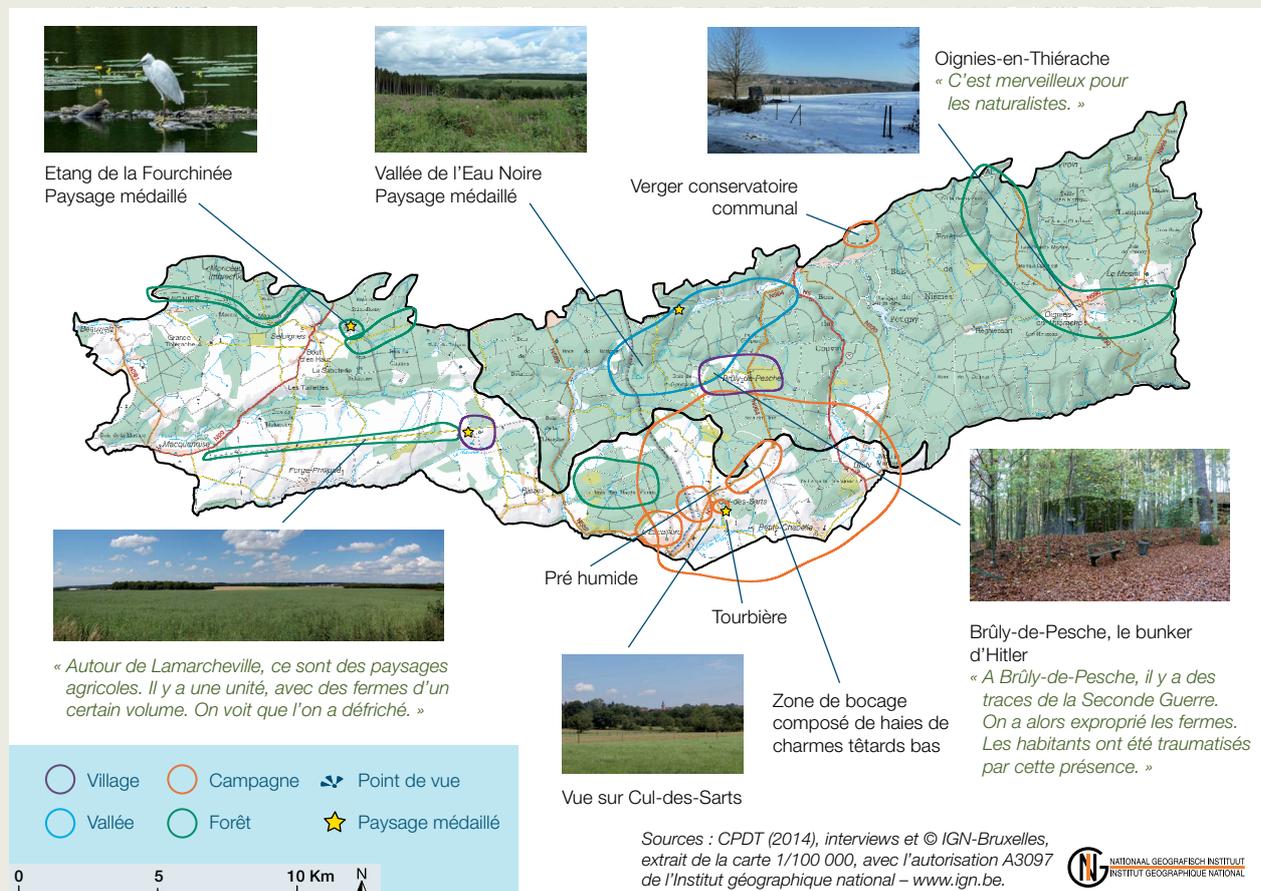
La sélection des paysages appréciés est une démarche complexe pour les acteurs car les deux ensembles sont vus comme une continuité de beaux paysages.

« *Tout est beau ici.* »

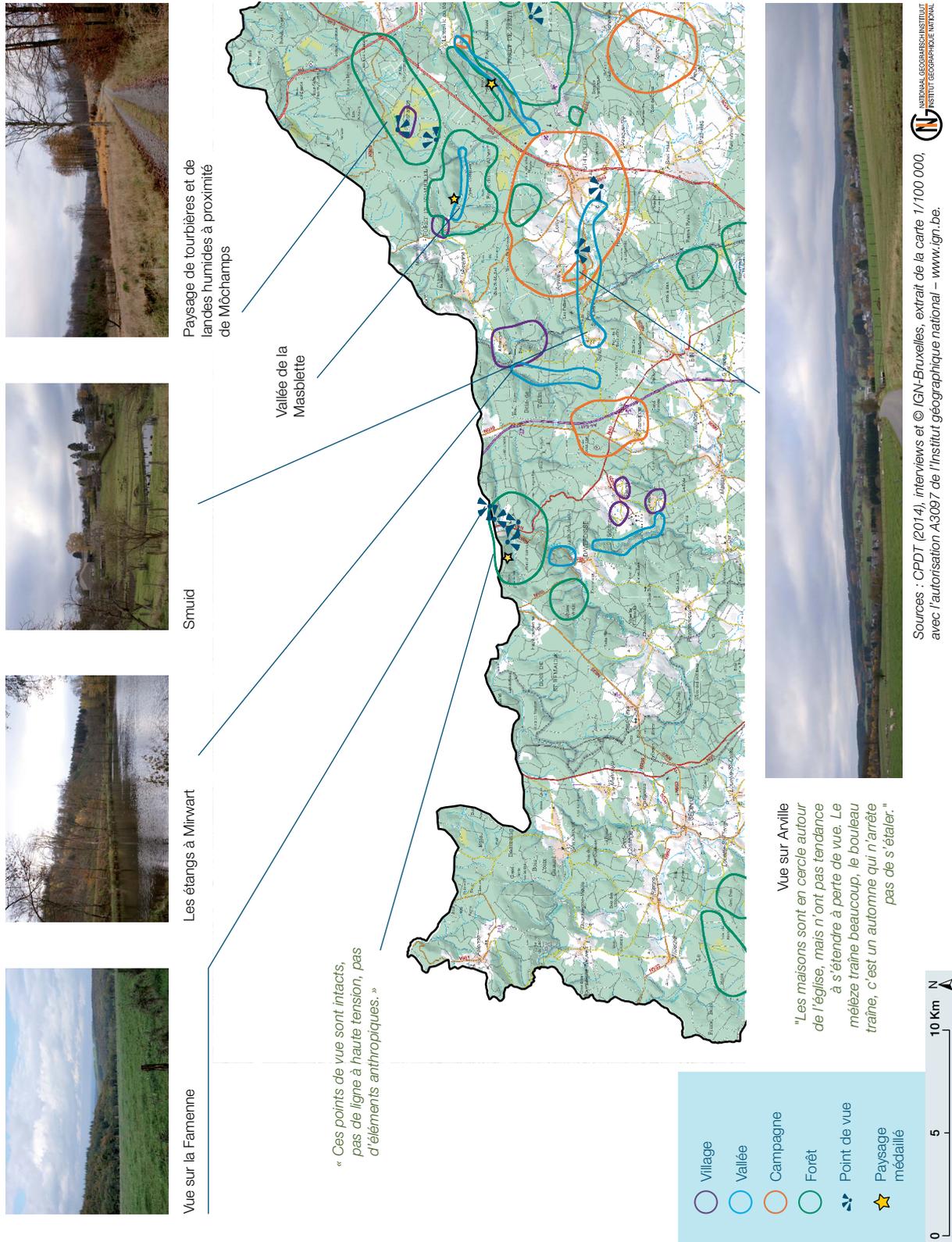
« *De manière générale, la qualité du paysage est bonne, on préfère mettre en évidence les enjeux et être attentif à la qualité des projets.* »

Tout est beau, pourtant un choix s'opère, lié à l'attachement au territoire et indissociable de sa propre histoire. Pour ce qui concerne l'Ardenne centrale, les paysages sélectionnés sont surtout concentrés sur les bordures du territoire ainsi que dans les vallées. Le plateau du centre est assez peu concerné. En Thiérache, les zones choisies sont plus dispersées.

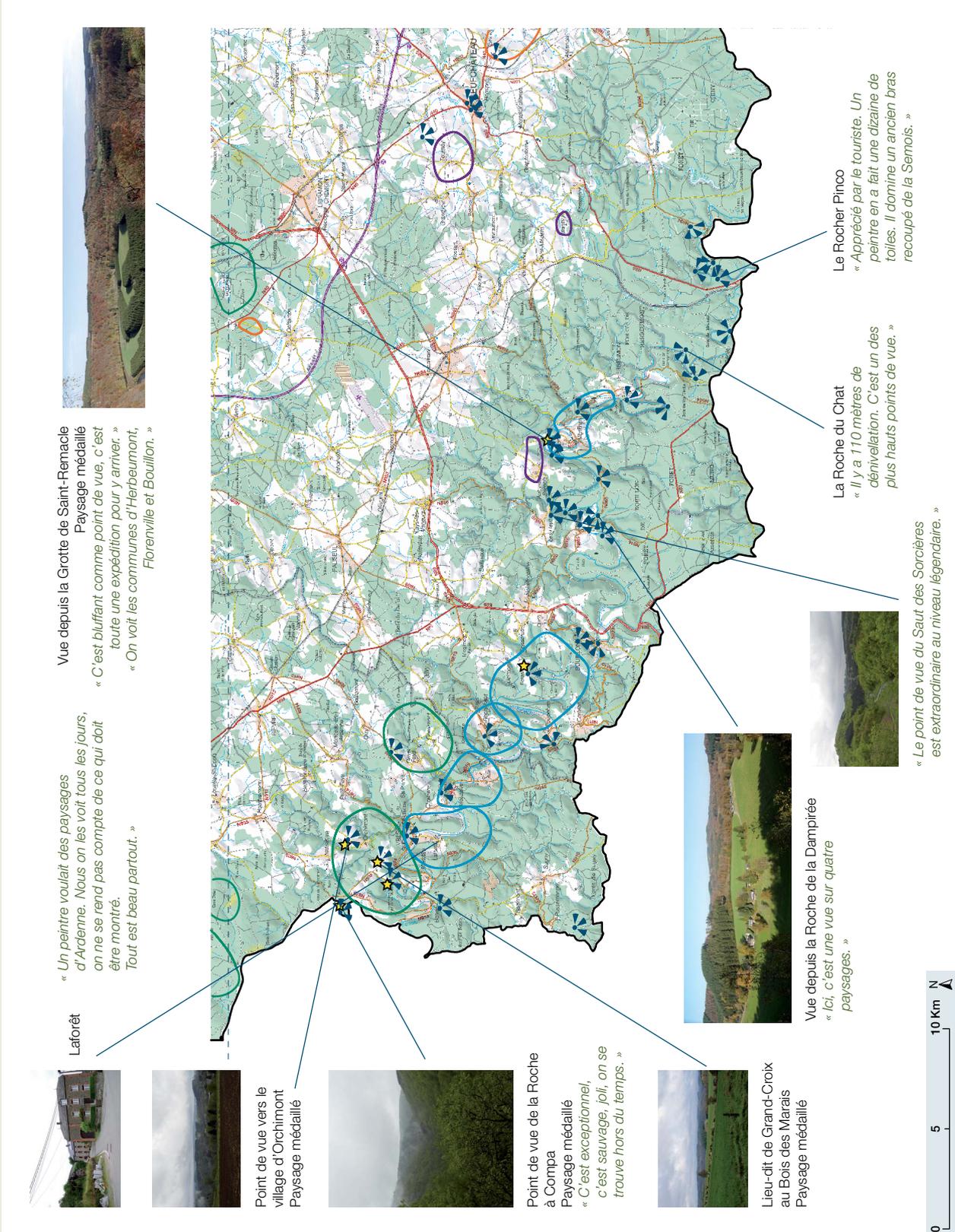
Carte des paysages choisis : la Thiérache et l'ouest de l'Ardenne centrale



Carte des paysages choisis : l'Ardenne centrale (nord-ouest)



Carte des paysages choisis : l'Ardenne centrale (sud-ouest)



Carte des paysages choisis : l'Ardenne centrale (nord-est)



« Depuis l'ancienne chaussée Marie-Thérèse, on domine tous les villages, c'est particulièrement intéressant à voir. »



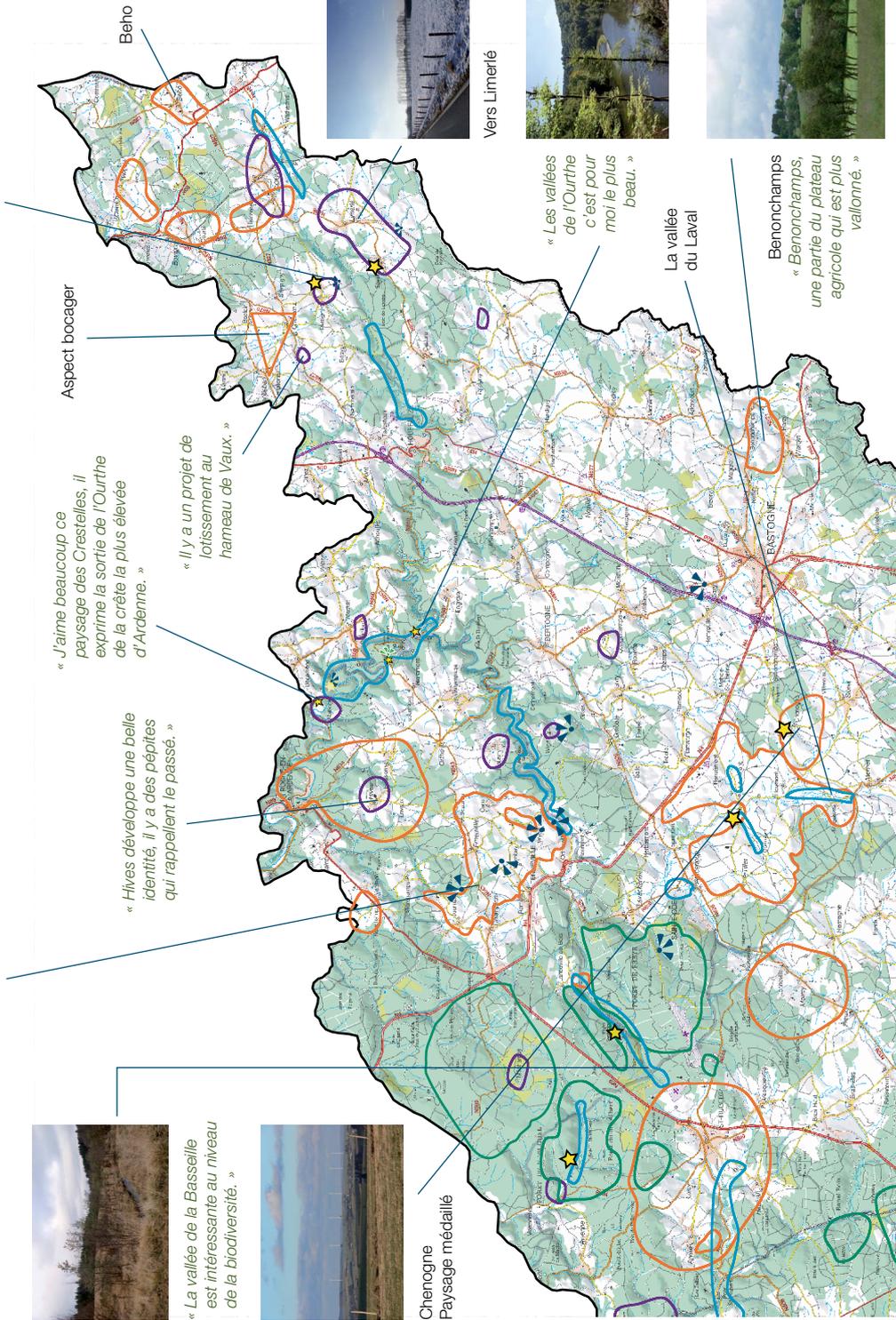
Point de vue sur Rettigny



« La vallée de la Basselle est intéressante au niveau de la biodiversité. »



Chenogne
Paysage médallé



« J'aime beaucoup ce paysage des Crestelles, il exprime la sortie de l'Ourthe de la crête la plus élevée d'Ardenne. »

« Hives développe une belle identité, il y a des pépites qui rappellent le passé. »

« Il y a un projet de lotissement au hameau de Vaux. »

Aspect bocager

Beho



Vers Limerfé



« Les vallées de l'Ourthe c'est pour moi le plus beau. »

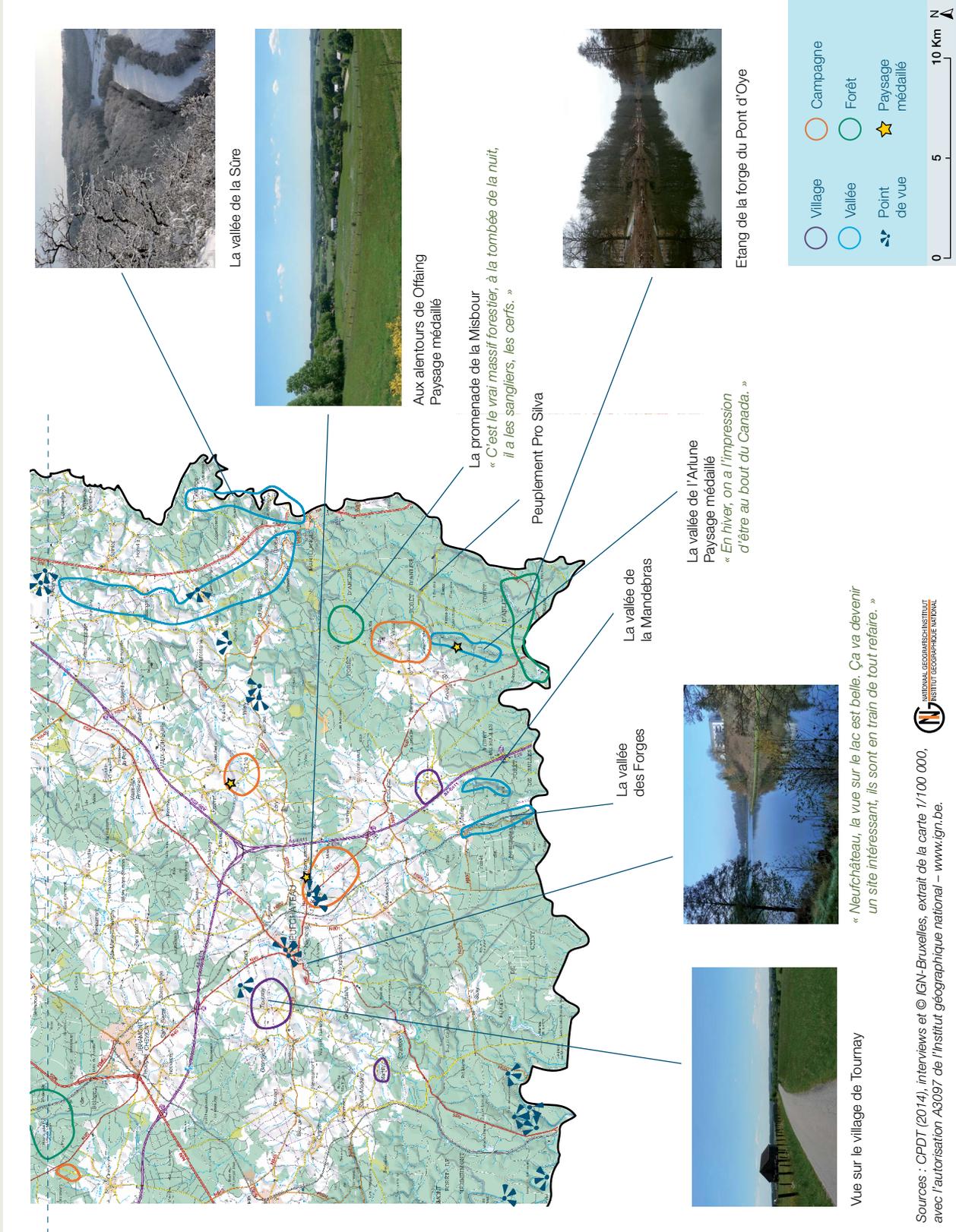
La vallée du Laval



Benonchamps
« Benonchamps, une partie du plateau agricole qui est plus vallonné. »



Carte des paysages choisis : l'Ardenne centrale (sud-est)



Paysages de vallées

Le caractère mouvementé du relief engendré par les cours d'eau concourt à la renommée des paysages de la région. Les vallées et les points de vue sur celles-ci sont particulièrement appréciés des répondants. L'absence d'infrastructures humaines dans le paysage en fait LE paysage de qualité, mais la présence de roches apparentes et de vues sur l'eau y participe également.

« Il n'y a pas de paysages sensationnels en Ardenne, mais ils sont sereins et vallonnés. On prend tous les petits chemins, on ne voit presque personne. »

« Ce que j'aime, ce sont les points de vue sur les vallées encaissées. Mais il faut les connaître un peu. »



Le point de vue du Jambon sur la vallée de la Semois (Vresse-sur-Semois), proche de la frontière française, est un paysage médaillé.

« Les pépés crochets fument leur pipe » ou encore « les fées font leur lessive » sont des expressions courantes pour nommer le brouillard qui flotte sur les hauteurs.



La vue sur la Semois (1) et sur le village de Vresse (2) est aussi un paysage médaillé.

Le point de vue du Tombeau du Géant à Botassart (classé Patrimoine exceptionnel de Wallonie et Patrimoine naturel d'intérêt paysager) est incontournable sur la Semois.

Pour admirer la vallée encaissée de l'Ourthe, trois points de vue reconnus sont cités : les Crestelles, le site celtique du Cheslé, tous deux à proximité de Bérismenil, et le point de vue du Hérou à Nadrin. La promotion et la valorisation touristiques réalisées autour de ce dernier font craindre une certaine déception à sa découverte.

« Au Cheslé, on est pris par l'atmosphère, la nature nous prend quand on est sur le relief, on a une petite sensation. »



Le point de vue de Wagne (Wellin) permet d'admirer la vallée de la Lesse et est un paysage médaillé.

D'autres vallées sont importantes dans le paysage. Elles font l'objet d'une promotion touristique moins large, mais font partie du quotidien des répondants. Dans le nord-est de l'ensemble, la vallée de la Basseille et sa confluence avec l'Ourthe ainsi que la vallée du Laval sont sélectionnées. Dans le sud-est de l'ensemble, plusieurs vallées suscitent également un grand attachement, telles que la vallée des Forges, la vallée de l'Arlune dans la forêt d'Anlier ou encore la vallée de la Mandebrass à Gennevaux (Léglise). Cette dernière est inscrite dans un site Natura 2000 qui s'étend le long de plusieurs ruisseaux et abrite des forêts, des prairies humides et des prés de fauche. Il y a aussi la vallée de la Sûre, de la Strange ou encore le val de Poix.

« La vallée de l'Arlune, c'est magnifique, c'est dangereux parce que ça glisse. »

« C'est là où je vais me réfugier, il y a des petits coins secrets. »



Les rivières au cours naturel et non canalisé remportent un vif succès.

La vallée du Laval (Tenneville) s'offre facilement au regard depuis la route.
« J'ai bon quand j'y vais. »



Dans l'ouest de l'ensemble, la vallée de l'Eau Noire est très appréciée.

« C'est superbe, fort intéressant. Elle suit son cours naturel. Elle est torrentueuse. »



La vallée de la Sûre à Romeldange (Fauvillers).



Vue de la Sûre depuis la route Hotte-Menufontaine (Fauvillers).

Des paysages de forêt et de nature

La forêt d'Anlier est considérée comme la plus grande forêt de Belgique.

« La forêt d'Anlier, on roule dans une hêtraie pendant des heures, c'est une forêt qui ne s'arrête pas. »

« C'est le massif très profond où il n'y a que de la forêt de hêtres et où tu n'es pas étonné de voir débouler un cerf. »

La forêt de Saint-Hubert, dans le nord-est de l'ensemble, est plutôt associée à l'épicéa, mais aussi à la grande faune que l'on peut croiser.



La forêt de Saint-Hubert et une harde de grands cervidés.



Les lieux sélectionnés seront racontés avec délectation s'ils sont accompagnés d'une histoire, même si le paysage n'apparaît pas comme étant inoubliable. L'Ardenne regorge de contes et de légendes.

« Il y a sans doute mieux ailleurs, mais il y a une histoire à raconter. »

Ci-contre, illustrations de Didot et Palix éditées pour le Festival des Légendes dans le cadre d'un projet européen en 2011 qui s'est déroulé dans les forêts ardennaises.



Quand la nature vous offre des paysages considérés comme splendides, il est sous-entendu que l'homme soucieux d'en profiter doit aussi donner de sa personne. La beauté ardennaise, ça se mérite. Il faut aller la chercher, grimper, connaître les sentiers, s'aventurer pour pouvoir profiter. Plus que dans d'autres ensembles paysagers, les paysages se découvrent par la marche à pied. L'Ardenne sait récompenser les plus téméraires, par des vues impressionnantes ou par l'apparition d'un animal.



« Il faut le mériter pour y arriver à la grotte de Saint-Remacle, faut pas y aller seul. Il faut de la force dans les jambes. Vue à 360°, on voit sur les communes d'Herbeumont, Florenville et Bouillon. »

Sans saisons point d'émotion. Qu'il vente, neige, pleuve, l'Ardenne aura quelque chose à offrir en comparaison avec d'autres destinations surtout prisées pour l'attrait du soleil. Plus précis encore, les répondants identifient un lieu particulier en fonction des conditions météorologiques. Ainsi, dans le sud-est de l'Ardenne, s'il fait beau, il vaudra mieux se rendre à Vaux-lez-Chêne, s'il fait couvert, on s'enfoncera dans la forêt d'Anlier et s'il neige, on privilégiera la vallée de l'Arlyne.



« Avec les pluies d'automne, ça ruisselle de partout, c'est vivifiant, attrayant. S'il gèle, c'est magnifique. »

« On a l'impression de partir au bout du Canada. »

Lavacherie, Sainte-Ode.

Paysages de campagne, de villages et de bâti

La campagne est souvent opposée à la forêt. La campagne est le « négatif » de la forêt, elle est tout ce qui entoure les forêts, mélange de prairies, bosquets, champs, fermes et villages. Elle est sélectionnée pour ses caractéristiques, mais pas toujours pour sa beauté. Elle fait en général moins penser à l'Ardenne.



La campagne qui entoure le village de Steinbach (Gouvy) est sélectionnée car elle est représentative d'un paysage de campagne de qualité.

L'identité ardennaise s'exprime peu à travers l'architecture de son habitat. La qualité des constructions ne crée pas une réelle identité ardennaise. Les raisons invoquées sont la faiblesse des prescriptions urbanistiques et le manque de respect de celles-ci au cours des trente dernières années.

« Des villages typiques ? Non, typiques de quoi ? »

« On passe de la brique à la pierre, au bois. Il y avait certainement une identité architecturale, mais à beaucoup d'endroits elle n'est plus perceptible. »

Néanmoins, quelques villages qui ont gardé un aspect « ancien » sont plus particulièrement appréciés, comme les villages de Wigny (Bertogne) ou de Laneuville-au-Bois (Tenneville). Ils abritent des maisons en schiste parfois couvert d'enduit. Le village de Séchery (Libin) est choisi pour ses maisons à colombages.

« Le village de Wigny est vraiment réputé. On verra vraiment un village ancien. Mais il y a un risque : une zone à bâtir pourrait le faire devenir cinq fois plus important. La commune se sent démunie face au plan de secteur. »

D'autres localités sont sélectionnées pour leur situation particulière, telles que Vlessart, à flanc de colline, ou Lesse, logée dans un creux de vallée. Ayant subi peu de pression, Mormont, près de la vallée de l'Ourthe, retient l'attention des répondants.

« Il n'a quasiment subi aucune atteinte, il est dans l'étendue qu'il avait historiquement. Il est ramassé sur lui-même. »

Enfin, des lieux patrimoniaux témoins de l'histoire de la région sont cités avec fierté. On vient de loin pour les admirer. Le Fourneau Saint-Michel (Saint-Hubert), les châteaux d'Herbeumont, de Bouillon ou encore de La Roche-en-Ardenne reviennent régulièrement comme des lieux incontournables.



Le village encore groupé de Witry (Léglise) retient l'attention des répondeurs.



Le village de Mousny (La Roche-en-Ardenne) apparaît comme un hameau attrayant. Limité en contrebas par les méandres de l'Ourthe, il présente des constructions en moellons de schiste et de quartzite.



Le château d'Herbeumont (monument classé Patrimoine exceptionnel de Wallonie) et la vue qu'il offre sur les versants boisés sont un paysage choisi.



Vue sur le village de Tillet (Sainte-Ode).

La Thiérache, paysages d'eau, de bois et d'étangs

Les représentants de la Thiérache pointent surtout les paysages qui racontent l'histoire de la région avec les sites de Lamarcheville, de l'abbaye de Scourmont, de Brûly-de-Pesche (pour les traces de la Seconde Guerre mondiale). Les espaces naturels font également l'objet d'une attention particulière, comme l'étang de la Fourchinée ou encore le bois des Hauts Marais, entre Rièzes et Cul-des-Sarts, qui est choisi pour ses sols extrêmement humides et tourbeux.



Sans gestion, les zones humides et les landes à bruyère à Couvin tendent à être réinvesties par un boisement spontané.



L'abbaye de Scourmont fait partie des paysages médaillés appartenant à l'ensemble de la Thiérache.



En Thiérache, l'étang de la Fourchinée (Seloignes, Momignies), proche de la source de l'Eau Blanche, est un paysage médaillé. C'est une réserve naturelle qui permet l'observation d'une nature encore préservée.

« Elle abrite une fleur rare en Belgique, la Littorelle. »

La diversité biologique est une composante importante pour les amoureux de la région. A droite, une orchidée du genre *Dactylorhiza*.



Des actions pour le paysage

La grande qualité des paysages de l'Ardenne centrale est reconnue bien au-delà de nos frontières, celle de la Thiérache doit encore se faire connaître. Les acteurs locaux considèrent que les deux ensembles paysagers possèdent un patrimoine inestimable et fragile, c'est pourquoi ils ont entrepris de mener de multiples actions en leur faveur.

Quand biodiversité et paysage se rencontrent



Les projets européens visant à la restauration des habitats naturels humides s'étendent sur la crête ardennaise et ont des effets très marquants sur les paysages. Ils passent notamment par la suppression de plusieurs centaines d'hectares de résineux.

Ouverture du fond de vallée dans le cadre du projet LIFE* à Mûchamps (Tenneville) en vue aérienne (ci-contre) et depuis un mirador (ci-dessous).



« On ne savait pas que c'était un paysage aussi imposant, ça a redonné de l'espace. »
Les anciennes pessières sont redevenues landes et tourbières.



Dans la forêt de Saint-Hubert, la tourbière refait son apparition avec la suppression des résineux recréant des paysages du 18^e siècle. Des miradors ont été créés à cette occasion pour observer la grande faune, plus facilement repérable dans ce type d'espaces ouverts.



Pour l'ensemble de la Thiérache, à Couvin (commune qui y est en partie incluse), un projet soutenu par la Wallonie entend restaurer le paysage et favoriser le maintien de la biodiversité par la création de vergers traditionnels. Une association (Les Bocages) tente également de préserver les rizières, en laissant pâturer un troupeau de Galloway (bovins rustiques).

Quand les habitants se mobilisent

L'implication des habitants pour une adoption et une reconnaissance des paysages se manifeste à travers un projet particulier organisé par la Fondation rurale de Wallonie dans le cadre du Programme Communal de Développement Rural (PCDR) de Tenneville. « *Chiche qu'en 2022, Tenneville sera reconnu pour son patrimoine naturel, bâti et paysager* » est l'un des défis que s'est fixés la commune avec comme objectif sous-jacent : « *Fédérer les habitants autour de leur patrimoine, vecteur d'une image locale à faire découvrir* ». Afin d'atteindre cet objectif, plusieurs projets sont prévus tels que la création d'un circuit du paysage et du patrimoine ou celle d'un topoguide. Il s'agit également d'identifier ce qui relève d'un beau paysage pour les habitants en les impliquant dans l'identification de paysages « *coup de cœur* », mais aussi d'analyser pourquoi ils sont attirés par ces paysages. Cette expérience nouvelle pour beaucoup des habitants est pour eux l'occasion de se poser des questions sur ce qui fait la qualité d'un paysage vu au quotidien. Objectiver une impression hautement subjective s'avère assez difficile pour la plupart des participants.



Trois photographies de paysages « coup de cœur » des habitants. De gauche à droite, vue sur Wembay, vue depuis Beaulieu sur le village de Mousny et vue depuis le village de Journal (Tenneville). Le parcellaire agricole, la richesse de la terre, la ponctuation par des éléments boisés et le relief légèrement accidenté caractérisent ces vues. Les touristes ne sont désormais plus les seuls à adopter un regard particulier sur les paysages de la région. Des habitants ont appris à travers ce projet à les redécouvrir et les réadopter.

« *Il est beau ce paysage, même quand il fait moche, il est beau.* »

« *C'est l'authenticité comme quand on était enfants.* »

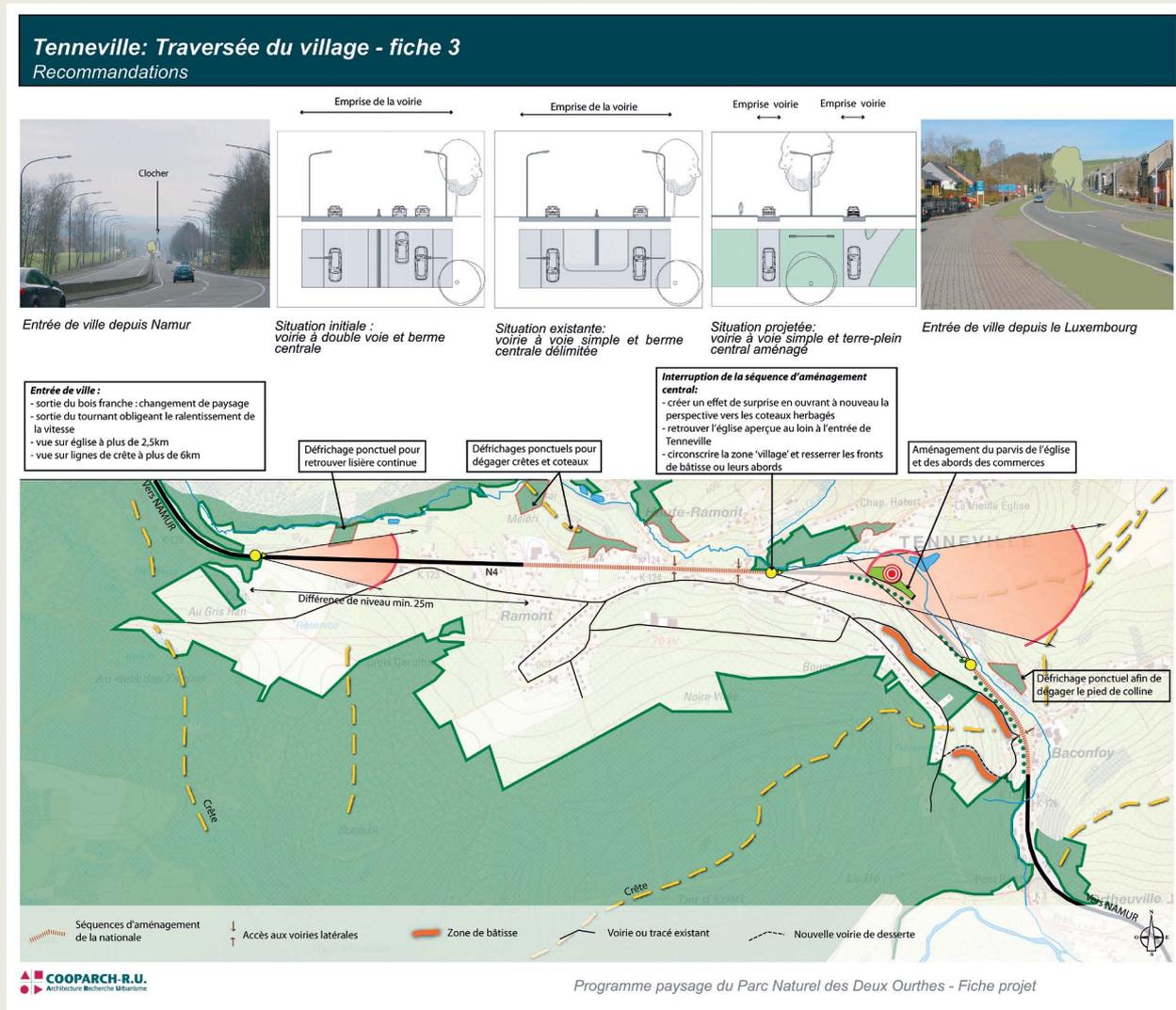
Les actions et programmes paysages des Parcs naturels et des GAL

La présence des Parcs naturels et des Groupes d'actions locales (GAL) est signalée comme un élément fort pour les paysages. Les actions en leur faveur sont multiples : élaboration d'une charte paysagère, création de sentiers balisés et d'ouvrages de sensibilisation, soutien aux communes...

Le Parc naturel des Deux Ourthes a par exemple mis à disposition des acteurs locaux des fiches projets qui les renseignent de manière concrète sur les actes pouvant être posés pour une meilleure prise en compte des paysages.

« Les gens sont plus sensibles par les actions du Parc, on voit que les gens viennent, qu'ils participent, ils essayent de comprendre. »

« Je me suis engagé dans le projet du Parc naturel, car si on ne fait rien, c'est une région qui va disparaître. »

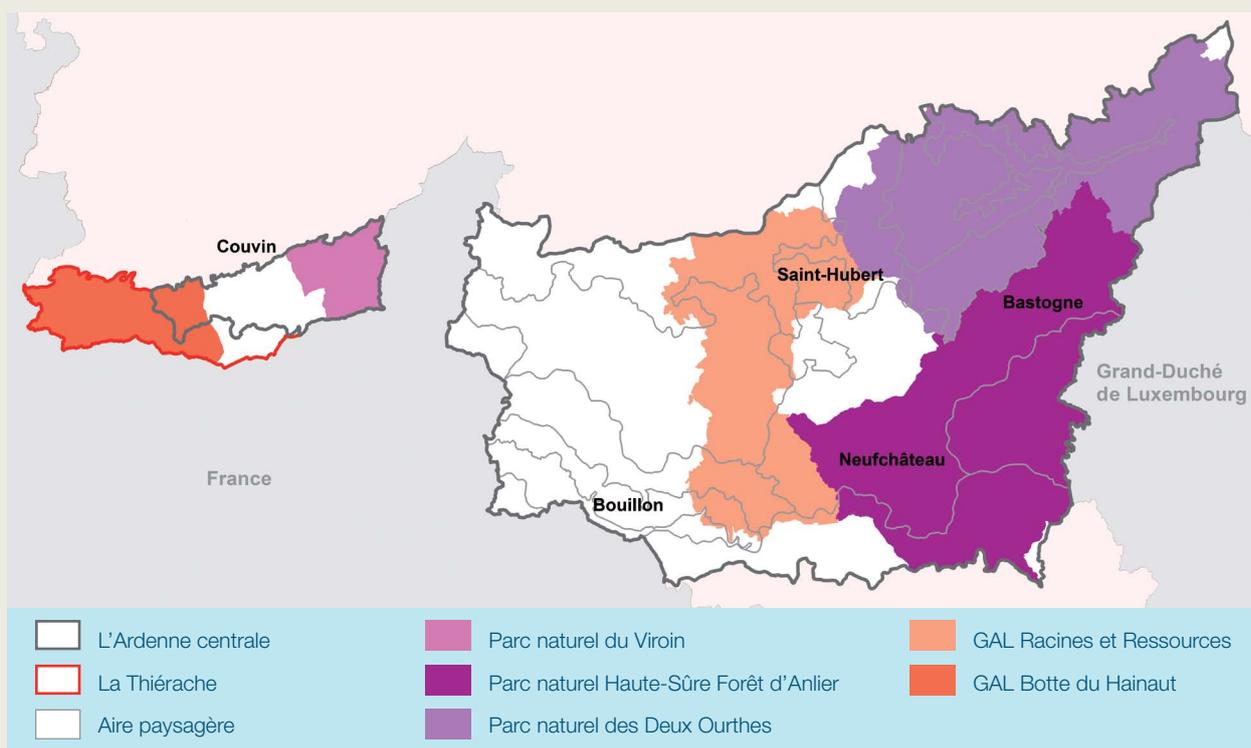


Extrait de fiche d'intervention du programme paysage du Parc naturel des Deux Ourthes.



La valorisation des paysages figure parmi les axes de travail du GAL Racines et Ressources. Il a ainsi proposé aux communes de son territoire de signer une convention visant à prendre en compte les paysages. Engagement purement moral mais qui place cette thématique centrale dans les réflexions d'aménagement du territoire. Sur base d'une étude paysagère, il a également émis des recommandations et conseils pratiques de gestion et de protection du paysage.

Le GAL de la Botte du Hainaut couvre l'ensemble paysager de la Thiérache. Il soutient indirectement des mesures ayant une influence sur les paysages à travers plusieurs actions, telles que la sensibilisation des agriculteurs à la préservation des herbages face à la reconversion en terre céréalière et la prise en compte du tourisme comme filière de développement.



Les rivières et leur gestion jouent un rôle dans les paysages. La gestion des rivières est notamment prise en charge par les contrats de rivières. Ce sont des structures de gestion participative impliquant tous les acteurs concernés par la rivière (les communes, provinces, la Wallonie, les acteurs locaux). Ils visent à définir un programme d'actions qui entend restaurer, protéger et valoriser les ressources en eau du bassin hydrographique concerné. Ainsi, les contrats relatifs à l'Ourthe, la Semois et la Lesse ont défini des objectifs de qualité pouvant avoir une influence sur les paysages. Parmi les multiples fonctions liées au cours d'eau, la fonction paysagère est considérée comme prioritaire. Le contrat de rivière Semois – Semois a par exemple mis en place un observatoire des paysages afin d'améliorer la connaissance des mécanismes, des facteurs et des acteurs de transformation. Cette mission s'inscrit dans un programme européen de coopération transfrontalière France – Wallonie – Flandre.